

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1982)

**Heft:** 643

**Artikel:** Union syndicale suisse : interpellation

**Autor:** Gavillet, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013100>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 643 24 juin 1982  
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Pierre Lehmann  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

Points de vue:  
J. Cornuz  
Catherine Dubuis  
Helena Mach

643

# Domaine public

## Union syndicale suisse: interpellation

L'événement a été salué. Le deuxième pilier est sous toit parlementaire, après douze ans de mutations. Entre le Conseil national et le Conseil des Etats, la navette a fini par tisser sa toile.

On pourra analyser le contenu des projets, confronter les ambitions initiales avec l'aboutissement final. Ce qui nous importe ici, c'est la formidable épargne forcée qui va, de la sorte, être draînée, et le pouvoir économique qui lui est (sera) lié.

La gestion de dizaines de milliards ne peut être politiquement neutre.

Qui s'en saisira?

Nous n'avons cessé de poser cette question, depuis bientôt vingt ans. Et pas seulement dans des articles; c'est vite fait. Mais avec appuis de cartels syndicaux, avec brochures de vulgarisation pour congressistes de l'Union syndicale suisse (USS).

Certes, quelque chose a bougé, un peu (Fondation Tschudi). Mais le projet est demeuré sans ambition véritable.

Or il ne s'agit pas de bien gérer les fonds de la prévoyance — cela va de soi — mais de donner un poids économique supplémentaire aux salariés, une arme de participation, un moyen de contrôle.

Récapitulation des ordres de grandeur. La rémunération des salariés dépasse, selon les Comptes nationaux 1980, 100 milliards. Plus exactement: 89, si on soustrait les contributions et prestations sociales des employeurs.

Pour un calcul sommaire, estimons à 5% pendant 35 ans la cotisation salariale.

Cela signifie l'accumulation — en une génération — d'une épargne forcée, salariale, de 155 milliards.

L'épargne ordinaire, celle des ménages privés, amassée depuis toujours, aura, d'un coup, son équivalent. Formidable ordre de grandeur bancaire, et pour la seule part des contributions salariales.

Il importe donc qu'à travers des institutions qu'ils tiennent en main les salariés en assurent la gestion avec une volonté politique.

Certes, la nature des montants impliquera de larges placements en obligations, en prêts hypothécaires, en immeubles.

Déjà, cela n'est pas indifférent! D'une part parce qu'une stabilisation des taux hypothécaires sur le long terme pourrait être envisagée, ou la construction de logements encouragée, d'autre part parce que le crédit, même en valeurs «père de famille» ou premier rang, confère pouvoir.

Plus décisif. Admettons, norme d'extrême prudence, que le 5% de cette somme gigantesque soit affecté à des achats d'actions de sociétés suisses: soit 7,75 milliards. Cela représente un pouvoir d'actionnaire exceptionnel: participation aux conseils d'administration et contrôle.

Nous connaissons l'objection: les représentants des salariés voudront obtenir le meilleur rendement pour leurs fonds de placement, ils épouseront donc toutes les formes de recherche du profit. Objection non pertinente. Bien sûr, l'économie doit être en croissance, rentable, et c'est admis depuis longtemps. Mais elle peut l'être tout aussi bien avec, dans certains cas, une gestion plus transparente et en n'acceptant pas comme bonne n'importe quelle forme de profit.

SUITE ET FIN AU VERSO

## *Union syndicale suisse: interpellation*

*De toute façon, il ne s'agit pas pour un Fonds de placement des salariés de prétendre à la gestion des entreprises économiques, mais de se donner au moins les moyens d'être renseigné, d'être entendu et — on s'excuse de la formule — pris au sérieux. C'est un fait totalement nouveau, unique dans notre histoire, premier, que cette gigantesque épargne forcée, que cet entassement de capitaux destinés à servir un salaire différé. Un fait économique équivalent en importance à l'accumulation primitive du capital.*

*Les salariés, les associations professionnelles, et au premier chef l'Union syndicale suisse donneront-ils à ce fait sa dimension politique?*

*Depuis longtemps, nous posons la question. Cette fois, nous interpellons.*

A. G.

### COURRIER

#### **La peur et la solidarité**

Votre éditorial sur un sujet que je connais bien — la loi sur les étrangers: «La peur, et après?» — m'aide enfin à comprendre pourquoi, depuis des mois, DP me laisse trop souvent sur ma faim. J'écris bien: sur une faim, et non sur un désaccord! Car votre conclusion est bien centrée (sur «les terrains de lutte principaux»), et ses motivations politiques bien enracinées dans une critique pertinente des idéologies ambiantes.

Mais la critique idéologique suffit-elle? Ne se contente-t-elle pas (voir vos mots-clés concernant les tentations de «la gauche»: «incantations»,

«idéalisme», «désertion») d'appeler les choses par un autre nom que leur nom, de moraliser au deuxième degré contre les moralisations idéalistes? Et voilà ma faim: sachant déjà fort bien moraliser, j'attends d'un journal politique l'analyse matérielle de telles tentations et déviations, j'en attends l'information sur le passé et l'avenir, sur les causes et sur les perspectives. Pourquoi «La Brèche» y parvient-elle mieux que vous? Ce ne devrait pas être une affaire d'option politique.

Dommage, donc: une page entière d'éditorial — et rien sur les erreurs ni sur les efforts qui caractérisent la situation dans son ensemble — sinon ces douze lignes (de trop) sur les erreurs de la petite minorité genevoise à gauche de la gauche qui a cru devoir tenir à son refus de la loi. Et toutes les autres erreurs dans la tactique autour d'«Etre Solidaires»? Et tous les autres efforts, tendant à une défense commune des Suisses et des immigrés face à ce qui, dans leur vie de travailleurs et d'habitants, leur fait peur?

«La peur, et après?» Très bon titre! Car on n'a encore rien dit de la peur quand on ne l'a que nommée. Vous le dites bien. Mais depuis longtemps (et vous ne l'avez pas dit) la Communauté de travail Etre Solidaires, avec diverses organisations, prépare un «Forum 82 Suisses-Immigrés» pour tracer un chemin «après la peur»: après celle du 6 juin 1982 comme après celle du 5 avril 1981, après l'échec de la «petite amélioration» comme de l'initiative «Etre Solidaires».

«Espoir déçu», oui. Mais qu'espérez-vous maintenant, au fond? Et de qui l'attendez-vous si «la gauche joue perdant»? Voilà: partageant vos bonnes analyses, je reste sur ma faim de perspectives concrètes, dans vos colonnes, alors qu'en l'occurrence je sais qu'il en existe. D'autres fois, j'aimerais justement l'apprendre de vous — en fidèle lecteur.

Jean-Pierre Thévenaz.

Réd. Il est vrai que deux colonnes de DP, c'est peu pour retrouver son souffle après une baffe comme celle de ce week-end-là. Deux colonnes au surplus

rédigées — contingences techniques obligent — le soir du lundi des résultats complets et détaillés. Alors, oui, le «genre» dicte ses règles: une prise de position courte; des mots, rien que des mots, abrupts bien sûr, pour abréger sans renoncer à fixer les accents qui nous tiennent à cœur; et peut-être un ton encore trop moralisateur, dès lors qu'il s'agit de fixer une hiérarchie des causes, de dire les responsabilités avec une ouverture sur l'avenir immédiat, sans s'arrêter au règlement de compte. Voilà pour la forme.

*Sur le fond. C'est l'occasion de répéter que «Domaine Public» n'est pas un journal de mots d'ordre; au moins n'est-ce pas sa fonction essentielle. Davantage même: DP n'est pas un journal de militants, au sens où il ne prétend pas détenir à lui seul la vérité. D'où des hésitations, des silences aussi, que nous assumons. Nul besoin de dire, d'écrire, si aucune piste ne semble satisfaisante. C'est ainsi, espérons-nous, que nos lecteurs nous comprennent.*

*Coexistence avec les travailleurs étrangers. Depuis toujours, nous avons placé notre espoir dans les perspectives définies par l'initiative «Etre Solidaires». Notre correspondant est bien placé pour le savoir. Ce combat continue. L'histoire ne s'arrête pas en effet au refus majoritaire des Suisses et des Suissesses d'accepter la petite amélioration légale qui leur était proposée. Mais ce dernier week-end de votations charriaît bien d'autres insatisfactions, d'autres peurs, d'autres revendications que l'égoïsme xénophobe. Le «problème» des étrangers, en ces temps de «crise», indissociable d'autres «problèmes», emploi, logement, mutation de la production, entre autres. Existe-t-il une réponse simple et unique à ces défis multiples? Sera-t-il possible d'éviter que les mécontentements nés de l'insécurité aux multiples visages se cristallisent sur un refus des étrangers? La communauté de travail en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers, Etre Solidaires, pour sa part propose son diagnostic (communiqué du 6 juin dernier):*